

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 4

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Communiqué

Assemblée générale

La dernière assemblée générale de la « Romande » s'est tenue les 29 et 30 mai 1954, à Fribourg. Donc depuis quatre ans les apiculteurs romands n'ont pas eu l'occasion de se rencontrer ; aucune manifestation générale ne les a réunis depuis lors.

Il est temps de renouer avec la tradition. La prochaine assemblée devant se tenir dans le canton de Vaud, le comité de la Fédération vaudoise a chargé la section de Lausanne de l'organiser. Celle-ci est fixée au dimanche 22 juin prochain, à Lausanne. Prière de réserver cette journée à vos amis et à notre association. A vous de prouver sa belle vitalité par votre participation. Les apiculteurs lausannois vous attendent avec impatience et espèrent que vous viendrez très nombreux passer quelques heures sur les bords de notre beau Léman.

Le programme de la réunion, ainsi que tous les renseignements de séjour vous seront communiqués par les numéros 5 et 6 du « Journal suisse d'apiculture ».

Apiculteurs romands ! tous à Lausanne le 22 juin 1958.

Au nom de la Section de Lausanne
Le Comité.

Assemblée des délégués du 8 mars 1958

Rapport du Président

Messieurs les délégués,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et que je fais appel à votre sincère esprit de sociétaire pour que toutes nos discussions soient objectives afin que nous puissions liquider assez rapidement notre ordre du jour, étant donné, qu'en fin de séance j'aurai l'avantage de vous présenter Monsieur le Professeur André Savary, qui nous entretiendra sur l'important sujet « Vers une orientation nouvelle de la lutte antiparasitaire ».

Avant de passer aux délibérations de notre assemblée permettez-moi, chers délégués d'évoquer le souvenir de M. Arthur Loup décédé à La Tour-de-Trême, le 28 mai 1957.

M. Loup qui a donné beaucoup à sa famille, à sa profession, a trouvé encore le temps de se pencher avec passion sur la vie des abeilles. Il se distingua par des conférences d'un grand intérêt et nombreux sont les apiculteurs qui ont pu apprécier ses belles leçons données avec conviction et en vrai maître. La Centrale romande des miels lui confia la direction de ses premiers pas et en président prudent et d'une grande conscience il s'acquitta avec sincérité de sa délicate tâche.

Nous garderons de M. Loup le meilleur souvenir et pour honorer sa mémoire et celles des trop nombreux apiculteurs qui nous ont quitté pour un monde meilleur, je vous prie, chers délégués, de bien vouloir vous lever.

Administration

Durant l'exercice 1957, le Comité central a tenu six séances ordinaires et le bureau s'est réuni à trois reprises pour préparer les séances du C.C., liquider les petites affaires courantes et ainsi réduire dans la mesure du possible les frais d'administration.

Je profite de l'occasion pour adresser à mes collègues du C.C. ma reconnaissance pour le dévouement réservé, dans un esprit de sincère collaboration, à l'accomplissement des tâches respectives qui leurs sont confiées.

Concours de ruchers

Celui-ci s'est déroulé normalement dans la 12^e circonscription, section de Conthey, Hérens, Sion et Sierre ; les rapports y relatifs ayant parus dans les numéros 10 et 11 de notre journal, je n'y reviendrai pas. Toutefois, il nous appartient de féliciter les concourants pour les résultats obtenus et de remercier le jury pour le travail exécuté.

Films apicoles et traitements antiparasitaires

Nous sommes heureux que ces films qui ont été le sujet de nombreuses discussions et l'objet d'un complexe et grand travail puisse aujourd'hui être mis à la disposition des Sociétés d'apiculture. De divers côtés de vives félicitations nous sont parvenues ce qui est une grande satisfaction pour vos serviteurs,

En conséquence, nous invitons vivement les sections à faciliter la diffusion de ces films et tout particulièrement les deux parties se rapportant à la vie des abeilles et aux joies de l'apiculture, non seulement dans les réunions apicoles mais également dans les assemblées des Sociétés d'agriculture et dans les écoles.

Nous devons en effet, mieux faire connaître le rôle si important joué par nos chères avettes dans la pollinisation des fleurs et tout spécialement celles des arbres fruitiers.

A ce sujet, j'estime devoir revenir et examiner à nouveau la brûlante question des traitements antiparasitaires avec des insecticides nocifs. Ces traitements qui ont des répercussions tragiques et qui de ce fait causent de malheureux et lourds dommages dans certains ruchers à l'époque de leur développement, tendent toujours plus à se généraliser.

De cette situation il découle que nos différentes associations doivent réagir devant ce grave problème qui demande à être solutionné tant dans l'intérêt des producteurs agricoles que des apiculteurs.

Dans le cadre de la législation fédérale il est actuellement possible de protéger nos ruchers en intervenant auprès des Autorités cantonales respectives pour les inviter à légiférer en insérant dans un arrêté, un décret ou une ordonnance, un article interdisant strictement le traitement des arbres fruitiers et autres cultures pendant la floraison avec des produits qui sont la cause de dépopulation des colonies dans nombre de ruchers.

Recherche de la meilleure abeille

La grande quantité de races d'abeilles, plus ou moins bonne, qui constitue le rucher suisse romand en particulier, demande à ce que les apiculteurs, les groupements, les sections étudient d'une façon approfondie, l'important problème d'améliorer notre abeille par un élevage scientifique en vue d'obtenir un meilleur rendement de nos ruchers.

Le Comité central a en conséquence, aménagé une entrevue avec M. Barbier, président de l'Association romande des apiculteurs-éleveurs et M. Schneider du Liebfeld.

En conclusion des exposés développés nous avons adressé au Département de l'Economie publique une requête pour que la Section d'apiculture du Liebefeld veuille bien créer une station fédérale de recherches, d'étude et de comportement des diverses races d'abeilles avec l'aménagement de stations de fécondation en collaboration avec nos associations. Par lettre du 9 janvier la Division de l'agriculture nous fait savoir qu'elle n'est pas encore à même de se prononcer définitivement sur cet important problème. Elle se réserve d'étudier nos propositions plus à fond et de les discuter avec les milieux intéressés. Nous espérons donc vivement que notre institution fédérale se mette courageusement à l'ouvrage dans un avenir rapproché et qu'il nous sera permis au moment opportun d'exposer nos points de vue sur ces diverses questions qui sont d'un intérêt capital pour notre apiculture.

Concours de photos

Malgré que nous avons décidé en 1957 de laisser ce concours ouvert pendant une année encore pour constituer des archives photographiques nous devons bien à regret, vous faire part que quatre envois seulement nous sont parvenus. Ceux-ci ne représentent qu'un bien mince intérêt et nous devons déclarer que nous sommes déçus de constater que nos apiculteurs amateurs de la belle photo aient délaissé ce concours.

Nous voulons mettre cette carence sur les conditions atmosphériques qui l'année dernière n'ont pas permis à nos apiculteurs-photographes de faire revivre avec d'intéressantes prises de vues l'apiculture et ses beaux côtés.

En conséquence, le C.C. a décidé de maintenir le concours ouvert durant cet exercice encore et je me fais un plaisir d'inviter tous les intéressés, en ne doutant pas qu'ils seront nombreux, de se mettre résolument au travail en mettant en pratique les judicieux conseils qui sont donnés par notre dévoué et compétent secrétaire dans le journal de ce mois (voir son article « Quelques remarques au sujet du Concours de photos... »).

Je souhaite donc que la nature, les ruchers, les abeilles se mettent cette année dans leurs plus beaux atours pour que nous puissions être gratifiés de nombreux envois faisant ressortir les joies de l'apiculture.

J'ai reçu les rapports de toutes les sections à l'exception de deux. C'est toujours avec intérêt que je parcours ces documents qui sont l'image de l'activité déployée dans nos sociétés avec plus ou moins de persévérance et de succès.

La section de Lausanne nous a fait parvenir deux propositions et plusieurs autres sections ont formulé des vœux, les propositions seront soumises à vos délibérations et il vous sera donné connaissance des vœux conformément à l'ordre du jour.

Nous enregistrons malheureusement, encore une diminution assez sensible de nos membres, en 1949 notre effectif était de 6349, en 1953 de 5835 et en 1957 de 5249, en neuf ans l'importance de notre fédération a dû enregistrer une diminution de 1055 apiculteurs. Ce recul de notre effectif ne manque pas de créer un certain déséquilibre dans le ménage financier de notre association. Les raisons qui ont amené ces trop nombreux propriétaires d'abeilles à abandonner leurs ruchers sont indépendantes de notre volonté. Depuis plusieurs années, à part quelques régions vraiment privilégiées, les apiculteurs ont dû boucler leurs comptes avec des excédents de dépenses assez conséquents ce qui n'a certes pas manqué de créer un certain découragement dans la culture de l'abeille. D'autre part, la jeunesse d'aujourd'hui semble vouloir délaissé les sciences naturelles, les arts, etc., pour se tourner vers les sports qui leur offrent beaucoup d'attraits.

Nous voulons croire que cette situation n'est que passagère et que le captivant travail de nos avettes garde la place qu'il mérite dans notre économie nationale.

Concours pour la première page du journal

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que ce concours, ouvert entre nos sociétaires, a connu un plein succès, nous avons reçu 17 projets provenant des 9 concurrents suivants :

MM. Baillif Adrien, Curtilles Lucens ; Home d'Enfants, Renens ; Johner Alfred, Villerepos, Avenches ; Kernen Adolphe, Genève ; Maquelin A., Curtilles Lucens ; R. Neyroud-Mermoud, Chardonnas s/Vevey ; Pont André, Glarey, Sierre ; Ruchet Daniel, Montreux ; Stocket Paul, Fontenais.

Le Comité se plaît à souligner l'originalité de certains envois et tient à remercier chacun pour le travail effectué et l'intérêt réservé à ce concours, soit à notre journal.

Affaire neuchâteloise

Reprise avec un sincère désir de mettre un terme au différend qui opposait depuis huit ans un certain nombre de membres des Sections neuchâteloises, à la Romande, nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer qu'un terrain d'entente a été trouvé. Seules quelques questions d'ordre administratif doivent être réglées.

Conformément au désir exprimé de part et d'autre, les points de la résolution acceptées par les deux parties, seront publiés dans le « Journal Suisse d'Apiculture » et dans « L'Abeille neuchâteloise ». Chacun aura de ce fait l'occasion de prendre connaissance des résultats définitifs de l'enquête et la satisfaction de mettre le point final à une malheureuse affaire.

Messieurs les délégués, j'arrive au bout de mon exposé et connaissant à quel point, en vrai mouchier, vous attendez de pouvoir vous pencher à nouveau sur vos colonies, de trouver vos avettes déjà au travail et vous communiquant encore une fois l'espoir combien agréable, de voir poindre le printemps avec sa belle flore ; je souhaite donc que « Dame Nature » apporte en 1958 à tous les apiculteurs de notre grande famille les joies et les profits tant désirés dans l'amour et la paix.

P. Meunier.

Communiqué

Le caissier central sera absent pour raison de santé du 1er au 19 avril.

M. Soavi.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour avril 1958

Heureusement qu'au milieu de février nos avettes ont pu faire de superbes sorties, et cela pendant plus d'une semaine par un temps véritablement printanier. Hélas ! mais il fallait s'y attendre, cette bonne chaleur n'a pas duré bien longtemps : la neige, le froid, une bise âpre et rageuse nous sont revenus le 18 février. Depuis, la température est restée constamment très basse ; le ciel couvert a été prodigue de neige et ce n'est qu'au court de quelques rares éclaircies qu'un soleil, déjà chaud, a permis à nos avettes les plus intrépides de filer comme des flèches chercher un peu d'eau, élément qui doit terriblement leur manquer pour leur élevage du couvain. Aujourd'hui,